

Paroles d'étudiants

Les témoignages qui suivent nous ont été communiqués par nos étudiants du lycée Chateaubriand qui ont passé des épreuves de culture générale à l'oral des concours d'entrée aux Écoles supérieures de commerce, ainsi qu'aux Écoles normales supérieures de Lyon (lettres et sciences humaines) ou de Cachan (économie, droit et gestion).

Voici, en quelques mots, les modalités respectives de ces épreuves :

Hautes Études commerciales (HEC) : épreuve dite de « culture et sciences humaines ». Elle comprend deux parties : la première consiste en un exposé à partir d'une question, d'une notion ou d'un court énoncé, la seconde en une discussion avec les examinateurs. Il n'y a pas de choix, un seul sujet est proposé au candidat.

École normale supérieure (ENS) de Lyon : épreuve dite de « culture générale littéraire et artistique » (CGLA) :

- durée : une heure de préparation, puis un oral de vingt minutes (exposé et entretien avec le jury) ;
- sujet : à choisir parmi trois propositions articulées à l'un des cinq domaines entre lesquels le candidat aura préalablement défini celui qui lui semblait le mieux correspondre à ses compétences : littérature, études théâtrales, études cinématographiques, musique et histoire des arts. Dans toutes les matières, à l'exclusion de la littérature, et à tous les types de sujets, peut être joint un texte ou un document, musical ou visuel. Les trois propositions de sujet ressortissent chacune à un type distinct :
 - type 1 : une œuvre, un auteur, un genre, une école ou un thème ;
 - type 2 : une notion, une catégorie propre au domaine retenu ;
 - type 3 : des questions, des citations, des formulations plus paradoxales...

École normale supérieure de Cachan : épreuve d'entretien à partir d'un document à caractère économique ou social hors programme et qui ne se limite pas à une matière technique.

Ann-Lys BOURGOGNON
concours ENS de Lyon, session 2010

CGLA : acronyme de « culture générale, littéraire et artistique ». Désigne une épreuve orale passée par les khâgneux afin d'entrer à l'École normale supérieure de Lyon. C'est la plus redoutée par les élèves, elle se distingue des autres épreuves par son absence totale de programme et un programme de totale absence (*Dictionnaire de la langue française*, Littré).

« Tout ce que je puis dire de l'épreuve de CGLA tient en une phrase : je suis venue, j'ai vu, j'ai survécu » (Julie César, *De bello lugdunensi*).

« Longtemps, je me suis couchée de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de réviser ma CGLA. Et, une demi-heure après, la pensée qu'il était temps de faire des fiches sur mes lectures m'éveillait ; je voulais prendre un sujet des annales du concours et commencer à y réfléchir, je n'avais pas cessé en dormant de faire des réflexions sur ce que je venais de lire, mais ces réflexions devaient être organisées. Il me semblait que j'étais moi-même juré de CGLA, inventant des sujets : l'église dans une œuvre de votre choix, le quatuor (je pensais à prendre l'option musique), « Le dictionnaire est une machine à rêver » (Roland Barthes)... Cette croyance survivait pendant quelques secondes à mon réveil, elle ne choquait pas ma raison, mais pesait comme des écailles sur mes yeux et les empêchait de se rendre compte que je n'étais pas dans une salle de colle » (Marcelle Proust, *Du côté de Fontenay Saint-Cloud*).

« Comment avait-elle été admissible ? Par hasard, comme tout le monde. Comment s'appelait-elle ? Que vous importe ? D'où venait-elle ? Du lieu le plus prochain. Avait-elle bien préparé son épreuve de CGLA ? Est-ce que l'on sait si on a bien préparé cette épreuve ? Que disait-elle ? Le jury ne disait rien, et Ann-Lys se disait que son professeur disait que tout ce qui nous arrive de bien et de mal ici-bas était écrit là-haut » (Diderote, *Jacques le Khâgneux*).

« Mon repos, mon bonheur semblait être affermi,
À peine on me montra mon superbe ennemi :
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
C'était un sujet trouble et je fus éperdue ;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler ;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler.
Le troisième sujet, et ses feux redoutables,
Ne me promettait que tourments inévitables.

Je choisis « L'illusion », à savoir le premier.
Je lui bâtis un plan et pris soin de l'orner
De maintes citations vaguement entourées,
Je cherchais au plafond ma raison égarée.
La théorie, les cours étaient bien impuissants !
Ô ce néant, ce vide alors que l'on ressent ! »

(Phèdre, *J'enracine.*)

Clément BRÉBION

filière économique et commerciale voie scientifique (ECS),
ENS de Cachan, session 2010

J'ai eu pour ma part à étudier un extrait de texte de Hannah Arendt (tiré des *Origines du totalitarisme* si mes souvenirs sont bons). J'ai choisi d'en faire un commentaire presque entièrement personnel, c'est-à-dire d'apporter un avis propre sur les idées et donc de me détacher énormément du texte.

Un tel entretien a, pour moi, de l'intérêt s'il fait d'abord et avant tout appel à la réflexion de l'individu. Toute référence n'est là que pour appuyer ce que le candidat pense réellement. Je crois qu'un oral de ce type devient alors le seul lieu où le candidat pourra défendre un point de vue qui est le sien, sans besoin de se contraindre. C'est ce qui devrait être attendu et l'on ne m'a pas reproché mon choix à l'ENS.

La culture générale n'est donc qu'un outil au service d'une réflexion personnelle. C'est grâce à cela qu'un tel concours est égalitaire. Chacun n'a effectivement pas les mêmes chances face à la quantité de culture générale qui s'offre à lui. Cela est clairement lié à l'éducation des parents, jusqu'à un certain âge au moins, et je ne crois pas que la maturité vis-à-vis du culturel soit acquise dès vingt ans. De même, si l'on considère que les deux années de prépa sont le moyen d'accéder à cette culture (de la démocratiser en fait), on oublie probablement qu'il y a plus de recherche d'accumulation de références en vue d'un concours que d'approfondissement de quelques œuvres. Le cours de culture générale cherche, certes, à dépasser cela, mais il reste tourné vers la date des écrits. Un concours serait donc complètement biaisé s'il s'agissait d'évaluer une quantité et non la qualité d'une réflexion. Il pousserait de plus les étudiants qui s'y préparent à amasser plutôt qu'à réfléchir. Il ne faut donc pas chercher à recruter ceux dont le bagage est le plus lourd,

mais ceux qui exploitent leurs connaissances et donc leur culture générale de la meilleure manière, les deux n'étant, bien sûr, pas nécessairement opposés. On ne recrute pas une quantité de références, mais une capacité à réfléchir par soi-même grâce à son vécu — et, en particulier, à ses lectures. Voilà ce que doit être un oral de culture générale et je crois que seul un tel exercice peut permettre de cerner le talent réel du candidat.

Laetitia COINDET

ENS de Lyon, session 2009

L'ayant ratée, j'ai logiquement détesté cette fameuse épreuve baptisée « culture générale littéraire et artistique ». Toutefois, la rancœur passée — car il faut avouer que ce n'est jamais plaisant de se faire recalé, même s'il y a une vie en dehors de l'ENS — je me suis dit que j'avais simplement tiré le mauvais numéro.

Force est de constater que cette épreuve n'est finalement qu'une sorte de loterie qui ne dit pas son nom. Nombre de sujets sont objectivement intraitables — un *must* : « la ritournelle » — contraignant le candidat malchanceux à s'étaler lamentablement devant un jury imperturbable et hautain, qui ne cherche pas réellement à savoir si l'on a de la culture. Pour ma part, ce dernier ne m'a posé aucune question sur les auteurs que j'avais cités, comme si Proust ou Schopenhauer n'étaient que des fantômes d'un autre monde. Cela trahit peut-être le fait qu'il s'agit moins d'aimer la littérature que d'avoir, par chance, préparé le thème adéquat, ou bien de suivre les préceptes de Pierre Bayard¹ que le jury doit idolâtrer. D'ailleurs, je serais bien curieuse de le voir plancher durant une heure sur un sujet aussi motivant que « la ritournelle ».

En outre, là où cette épreuve est manifestement pernicieuse, c'est qu'elle fait croire à l'étudiant mal noté qu'il n'est bon qu'à regarder la « Star academy » ou à lire Anna Galvalda, alors que les trois sujets inscrits sur le papier d'à côté lui auraient peut-être permis d'obtenir une très bonne note. Aussi, mieux vaut se dire que la CGLA n'est qu'un jeu, aux règles plus ou moins arbitraires, et qu'il n'y a rien de honteux à tirer la boule noire.

Devrais-je regretter, à vingt ans, de n'avoir pas brillé sur « la synesthésie » ou de n'avoir pas connu avec exactitude « une œuvre avec un fleuve » ? Heureusement pour moi, je n'en suis pas encore à m'écrier : « La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les livres. »

1. Auteur notamment de *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?*, Paris, Éditions de Minuit, 2007.

Julie DAYOT

filière économique et commerciale (ECE), ENS de Cachan, session 2010

Mardi 6 juillet, à Cachan. Mon sujet : un texte sur la notion de « civilisation ». Un auteur inconnu, pas vraiment de problématique ni de débat sous-jacent. L'objectif : 15 minutes pour en tirer quelque chose, une idée, un débat, des thèmes liés, afin de pouvoir discuter le texte pendant une dizaine de minutes devant le jury. Comment faire lorsque l'on ne possède aucune connaissance théorique directement liée au sujet ?

Je commence à réfléchir, à noter toutes les idées qui me passent par la tête et qui pourraient éventuellement se rattacher, de près ou de loin, à ce texte. Je tente d'adopter un regard critique sur les propos de l'auteur, de positionner mon opinion face à chacune de ses idées et de commenter certaines phrases. Puis me vient à l'esprit un cours d'analyse économique et historique (AEH) des sociétés contemporaines où nous avons étudié les problématiques des liens entre développement, démocratie et État de droit : la démocratie dans un pays est-elle un préalable au développement économique ? Dans quel sens fonctionne la relation ? La conclusion du cours était la suivante : empiriquement, il semble que l'État de droit soit un préalable au développement, alors que la démocratie semble plutôt être une conséquence de celui-ci sur le long terme. Quel lien y a-t-il avec le texte ? Justement, ce lien est tout sauf évident et je tâche de rattacher tant bien que mal ces idées à celles de l'auteur, puisque celui-ci semble associer les deux notions de société civilisée et de démocratie. J'élabore enfin un paragraphe plus polémique sur une sorte d'idéologie occidentale du développement : pourquoi les sociétés devraient-elles toutes suivre un certain modèle qui nous paraît universel, avec comme caractéristiques le désir de maîtriser la nature, l'apologie du progrès et de la croissance, le recul de certaines croyances ? Que gagnons-nous réellement à être « civilisés » ? Sommes-nous libres ? Là encore, l'idée m'est venue du cours d'AEH et d'un livre de Serge Latouche lu quelques mois auparavant² auquel j'ajoute ma propre opinion, en analysant des expériences personnelles (notamment un voyage au Pérou où j'ai pu rencontrer des sociétés « non civilisées »).

Les quinze minutes d'entretien passent très vite, mon commentaire de texte est même trop long. S'ensuit un débat avec le jury qui tente de tester mes arguments quant à ma dernière partie : peut-on vraiment dire de certaines sociétés « arriérées » qu'elles ne gagneraient pas à être civilisées ?

2. *L'Occidentalisation du monde : essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte, « Poche », 2005.

N'est-il pas de notre devoir de critiquer certaines de leurs mœurs et de leur « apprendre » ? Ces populations sont-elles vraiment libres ? La discussion finit par déboucher sur le débat habituel « universalisme contre relativisme », et j'en viens finalement à nuancer quelque peu mes propos, tout en gardant mon idée de départ. L'entretien se termine par une série de questions variées, à la fois de culture générale et de personnalité (de « Votre dernière émotion intellectuelle ? » à « Connaissez-vous la différence entre un équilibre et un optimum ? »).

Finalement, à quoi ça sert ? Cette épreuve de culture générale vise, à mon sens, à tester, au-delà des connaissances acquises (et conditionnées, si l'on en croit les thèses de Bourdieu, par l'habitus), une capacité à prendre du recul et à réfléchir, à questionner des idées, à aller au fond des problèmes, et à savoir construire une argumentation claire. Une épreuve hypocrite ? On pourrait penser, en effet, que cette épreuve privilégie certaines « méthodes de pensée ». Si la culture générale d'un étudiant dépend de son milieu social d'origine, c'est surtout la manière de réfléchir propre à ce genre d'épreuve, l'abstraction dont il faut faire preuve, qui me semblent discriminantes, bien que cette idée n'en soit qu'au stade de l'intuition pour moi. Mais c'est justement pour cette raison que des cours de culture générale en classes préparatoires sont légitimes, et constituent un privilège pour certains élèves, pouvant provoquer des « déclics » dans les manières d'approfondir des questions intéressantes, d'élaborer des problématiques, car il me semble qu'aucun prérequis particulier n'est nécessaire à cet apprentissage. C'est cette méthode qui compte le jour J, les connaissances ne servant alors qu'à appuyer l'argumentation et les idées.

Conclusion : la culture générale, c'est élitiste, c'est souvent un héritage, mais, même avec une grande culture, le principal, c'est de savoir mener une réflexion honnête et intégrée, sans rester dans le superficiel. Cette épreuve se travaille, et elle est finalement ouverte à une population beaucoup plus large qu'on ne pourrait le penser *a priori*.

Pierre-Yves FESTOC-PENNARUN

filière ECS, HEC session 2010

L'oral de culture générale est vraiment stressant : il est perçu par bon nombre d'élèves comme complètement aléatoire et « insurmontable » en ce sens que la moyenne est très basse, les exigences du jury trop élevées... Point de vue discutable. La culture générale demande un réel travail

préparatoire, un bachotage qui rend inadéquat le terme de « culture générale » puisque l'amas de connaissances que l'on engrange n'est là que pour multiplier les liens, les pistes possibles de réflexion. C'est une visée purement utilitariste de la culture.

Pour ma part, je n'ai pas dérogé à la règle de bachotage intense : j'ai lu une encyclopédie de culture générale, en m'arrêtant aux articles qui me paraissaient les plus intéressants (courants littéraires, artistiques, personnalités méconnues, mythes, concepts clés). Mais les sources de références et de réflexion les plus fournies sont le cours de philosophie et le cours de français.

Arrivé dans la salle de préparation, je suis passé en troisième position : j'ai dû attendre une heure avant d'avoir mon sujet (plus une demi-heure de préparation). Mon sujet était « Tout borne l'homme mais rien ne l'arrête, il réplique à la limite par l'enjambée ».

Un tel sujet ne compte pas parmi les plus difficiles à traiter : on peut construire une dialectique simple (la dialectique est appréciée, si elle n'est pas trop naïve/voyante et si elle est bien menée). Le tout est d'avoir des références multiples, sans griller d'emblée toutes ses cartouches, car il faut être en mesure de les varier encore au cours de l'entretien. Mon cours de philosophie a fourni la structure de mon exposé dialectique (thématique : la finitude humaine peut être transcendée).

S'il fallait retenir quelques brèves pistes : *paraître* (j'insiste sur le verbe) intelligent, c'est-à-dire savoir mener une réflexion qui progresse en se complexifiant, avoir un nombre important de références dont certaines (parfaitement) maîtrisées, ainsi que des citations.

En fait, je pense qu'il faut voir la chose comme un jeu de salon et qu'il faut être en mesure de répondre aux saillies déstabilisantes du jury. Car le jury est naturellement désagréable dans cette épreuve.

Auriane FONDEUX

ENS de Lyon, session 2010

IMPOSTURE ! C'est le terme que je choisirais si je devais qualifier mon épreuve de culture générale en un mot, même si celui de « bluff » pouvait tout aussi bien convenir.

À mon sens, cette épreuve, conçue pour apprécier la culture littéraire et artistique du candidat, s'apparente en effet plus à un exercice de rhétorique qu'à une véritable réflexion fondée sur des connaissances

solides et personnelles. C'est du moins ainsi que je l'ai appréhendée, cherchant à dissimuler mon manque évident de culture littéraire derrière un exposé en apparence clair et l'adoption d'un ton assuré.

S'il est vrai que l'on a le choix entre trois sujets, ces derniers sont si pointus et imprévisibles que l'on est bien souvent obligé de procéder par élimination. Le traitement du sujet retenu relève alors d'un exercice de haute voltige qui consiste à jongler avec les quelques références qui nous viennent à l'esprit pour créer un effet d'illusion et tenter de charmer son public.

On a coutume de dire que c'est l'épreuve la plus redoutée par les candidats, car il faut s'attendre à tout, mais c'est paradoxalement celle pour laquelle j'étais la plus détendue. Résignée d'avance, j'ai opté pour la stratégie de ne rien réviser et de me concentrer sur les autres épreuves dites « à programme », pour lesquelles le bachotage de dernière minute peut faire la différence. Ne sachant pas à quelle sauce j'allais être mangée, j'ai pénétré dans la fosse aux lions avec la seule intention de sauver les meubles — ou ma peau, je ne sais plus trop !

Le hasard n'a, pour ma part, pas trop mal fait les choses, car le sujet numéro 2 intitulé « Mise en abîme et réflexivité » se rapprochait d'un sujet que j'avais traité dans l'année sur « Le théâtre dans le théâtre ». J'avais donc à ma disposition tout un éventail de références « pré-pensées », que je n'avais plus qu'à organiser au sein d'une démonstration, même si la distinction fondamentale entre « mise en abîme » et « réflexivité » restait — et reste d'ailleurs toujours pour moi — un mystère.

J'ai présenté mon exposé un peu bancal sans sourciller, en tâchant de ne pas me laisser impressionner par les cinq paires d'yeux rivées sur moi. Mais c'était sans compter les dix longues minutes d'échange avec le jury où je me suis vue sombrer peu à peu, incapable de répondre autre chose qu'un « je ne sais pas » à pratiquement chaque question. Lorsque le jury m'a demandé de revenir sur *Hamlet*, pièce que j'avais citée dans mon exposé sans pourtant l'avoir jamais lue ou vu représenter, j'ai vraiment cru toucher le fond !

Ainsi autant il est possible de « s'en sortir » dans la première partie avec quelques références passe-partout et une réflexion bien articulée, autant l'imposture résiste difficilement à la multiplicité et à la précision des questions posées. C'est du moins ce que je me suis dit quand je suis enfin sortie de la salle, en m'efforçant de garder un sourire de façade et de ne pas craquer devant le jury. Je me voyais déjà figurer dans « les perles des candidats », persuadée d'avoir fait la pire prestation de tous les temps...

C'est donc avec surprise que j'ai appris que l'on m'avait attribué la moyenne, et que mon tour de passe-passe avait peut-être eu, somme toute,

son petit effet. Je me souviens d'avoir entendu dire un jour qu'être khâgneux, c'est avoir l'art de parler de ce que l'on ne connaît pas et d'être capable de disserter sur n'importe quel sujet. Dans cette optique, l'épreuve de culture générale, aussi superficielle qu'elle puisse être, a toute sa place dans le concours de l'ENS. Mais est-ce là vraiment ce que l'on attend d'un futur normalien ?

Laure GALLOUET

ENS de Lyon, sessions 2008 et 2009

Culture générale. Cette notion est associée dans mon esprit à des souvenirs assez désagréables. Peut-être parce que ces deux mots me font penser aux épreuves de culture générale que j'ai été amenée à passer, matière également connue sous le doux nom de CGLA, culture générale littéraire et artistique. Le souvenir le plus fort que je garde de ce genre d'épreuve concerne celle que j'ai passée lors du concours d'entrée à l'ENS lettres et sciences humaines (LSH). Je m'étais bien sûr préparée, sachant que les sujets proposés pouvaient porter sur tout, ou presque. D'emblée, la préparation de cette épreuve est déstabilisante. Ayant choisi l'option littérature, j'ai voulu approfondir des textes de Zola notamment, auteur que j'apprécie particulièrement et dont la lecture offre de nombreuses possibilités. J'ai assisté à des oraux d'autres candidats pour voir quels étaient les sujets donnés et le genre de questions que posaient les cinq membres du jury.

Après un oral portant sur « Mourir dans une œuvre de votre choix » et « Le crime dans une œuvre de votre choix », me voilà rassurée, pensant que des romans de Zola pourraient assez bien illustrer ce genre d'axe de lecture. Pourtant, le jour de mon oral, aucun des trois sujets proposés ne me semble traitable avec le corpus pourtant assez large que je m'étais constitué. Je choisis de traiter le sujet 3, une citation de Mallarmé portant sur la distinction entre le dit et le dire. Mauvaise pioche.

Un an plus tard, même lieu, même jury (ou presque). Cette fois, le sujet me semble plus abordable : « Le méchant dans une œuvre de votre choix ». J'ai choisi le personnage de Lantier dans *La Bête humaine*. Cette épreuve s'est mieux passée, ce qui n'était certes pas difficile. Il demeure que ces épreuves de culture générale m'ont inspiré — et m'inspirent encore — une grande crainte. Même si mon second passage s'est mieux déroulé que le premier, je n'ai pas l'impression d'avoir eu,

alors, davantage de ce qu'on appelle « culture générale ». C'est pourquoi il me semble difficile « d'évaluer » cette dernière. Certes, cette épreuve a un intérêt en ce sens qu'elle permet au candidat de proposer une lecture qui n'est pas au programme et une réflexion plus personnelle, à partir d'un corpus qu'il s'est lui-même constitué. De plus, la culture générale, littéraire ou non, est primordiale. Cependant, il n'est pas si simple de définir des critères permettant d'évaluer de façon totalement satisfaisante non seulement la variété des connaissances, mais aussi leur approfondissement.

Arthur GUILLOUZOUIC

filière ECS, ENS de Cachan session 2010, candidat à HEC

L'épreuve de culture et sciences humaines à l'oral d'HEC n'a, en apparence, rien d'humain. L'étendue des sujets possibles, la variété des champs de la culture potentiellement concernés (littérature, philosophie, peinture, sculpture, sociologie, histoire...) en font une épreuve de culture on ne peut plus générale, qui, par conséquent, semble impossible à préparer. Est-ce pour autant la matérialisation concrète de la supériorité des acquis culturels sur la préparation au concours et, par conséquent, une discrimination sociale négative pour les provinciaux que sont les étudiants du lycée Chateaubriand ? Non. Certes, il faut du fond pour réussir cette épreuve : on doit exposer ses idées sur un sujet qui mobilise parfois un point précis de la culture uniquement... Encore faut-il avoir (au moins) des notions concernant ce sujet. Pire encore, la série de questions qui suit l'exposé vient souvent insister sur les manques « flagrants » (comprendre : « flagrants pour un docteur ès lettres ») et s'attache à tester les connaissances du candidat sur les notions occultées durant sa présentation (souvent écartées par manque de connaissances sur le sujet, faisant de l'entretien une série de questions sans réponses). Cette vision apocalyptique de l'épreuve est sûrement due au cadre dans lequel elle se déroule. D'une part, il me semble qu'on ne peut l'envisager sereinement ; les connaissances acquises à la hâte juste avant les oraux, ne relevant pas de la culture personnelle du candidat, sont inévitablement superficielles. D'autre part, les notes données à cette épreuve sont très basses, la moyenne se situant généralement entre 6 et 8. Toutefois, cette notation n'est pas une ennemie : il s'agit en effet d'une épreuve peu discriminante si on la rate, car on descendra rarement en dessous de 6, qui peut même s'avérer très valorisante si elle est réussie. Et il est possible de la réussir en la préparant et en l'envisageant rationnellement.

Tout d'abord, il faut être prêt à recevoir son sujet : il est rare qu'il ne soit pas déstabilisant. Pour ma part, j'ai eu droit à cette citation (pour laquelle il n'était pas exigé de connaître l'auteur) : « Le pessimisme, quand on s'y habitue, est tout aussi agréable que l'optimisme. » Il faut se rattacher fermement à ce que l'on connaît, ici les deux notions clés, à savoir le couple pessimisme/optimisme, et tenter d'occulter dans un premier temps ce qui fait du sujet quelque chose d'intellectuellement étrange et déstabilisant. Les notions d'« habitude » et d'« agréable » étant très perturbantes (l'analyse classique du pessimisme ne se fait pas sous l'angle de l'agréable, c'est contre-nature), il fallait d'abord les écarter. Leur étrangeté permettait tout de même de les aménager, de les modifier petit à petit pour arriver à une thèse incluant des concepts plus classiques. Cette approche peut s'avérer utile à plusieurs égards : d'une part, elle permet de « remplir » l'exposé, en aménageant le sujet pour revenir à des concepts plus connus ; d'autre part, cela fait apparaître un regard critique sur la citation. En effet, la première remarque qui m'a été faite par le jury était « Ce propos ne vous a-t-il pas paru étrange ? » L'écart avec les termes du sujet doit toujours être assez mince et assez argumenté pour qu'il ne puisse être un motif de reproche, mais assez large pour constituer une réelle distance de sécurité vis-à-vis de la naïveté intellectuelle. La candeur est très certainement ce qui entraîne les réactions les plus acerbes et les plus virulentes de la part du jury.

Il existe cependant d'autres sujets bien plus traîtres : ce sont ceux qui font référence à une thèse, souvent formulés comme une citation d'auteur, mais qui sont « tellement » connus qu'on leur a éventuellement ôté les guillemets. Exemples du cru 2010 :

– « La machine infernale » : beau sujet, sur lequel on est tenté d'appliquer sans réfléchir le traditionnel débat sur les techno-sciences et leurs limites. Or il s'agit d'une pièce de théâtre de Jean Cocteau basée sur le mythe œdipien, et il y a fort à parier qu'un traitement épistémologique d'un tel sujet serait durement sanctionné ;

– « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre » : ce sujet est à l'opposé du précédent, son traitement est excessivement difficile si l'on ne connaît pas l'origine du propos, en l'occurrence la devise platonicienne inscrite sur le fronton de l'Académie. C'était une invitation à parler de l'harmonie géométrique du monde chez Platon, mais celle-ci se trouve conditionnée à une barrière extrêmement discriminante, la connaissance de l'auteur de la citation ;

– « Bâti sur le sable » : le jury semble attendre un exposé sur le manque de fondements, donc sur le jugement, la démonstration... Ici encore, le jury de la session 2010 a ouvertement reproché aux candidats d'ignorer

que cette formule se trouvait dans les *Méditations métaphysiques* de Descartes, et qu'elle se référait à la démonstration (Descartes juge que la science a, jusqu'ici, été bâtie sur le sable, et propose de la bâtir sur le roc).

Ces sujets auraient tôt fait d'inspirer aux candidats un sentiment de fatalisme. On ne saurait le nier, il y a une grande part de chance dans cette épreuve. Néanmoins, ces phrases « classiques » sont les avatars d'un habitus très bourdieusien que les jurys se plaisent à tester au concours. À défaut de pouvoir le supprimer, il est possible de travailler pour en acquérir au moins le vernis. On ne répétera jamais assez que l'on n'arrive pas à l'épreuve de culture générale en voulant briller, mais en ayant la volonté de s'en sortir. Ces phrases « à connaître », de même que les titres des grandes œuvres, sont un domaine qu'il est possible de travailler.

Si l'on voulait résumer ce que doit être le *kit de survie* pour aborder cette épreuve le plus sereinement possible, on y trouverait, selon moi, outre un trèfle à quatre feuilles, du sens critique appliqué au sujet, des connaissances basiques sur un champ aussi large que possible (en particulier sur les grands courants littéraires et artistiques), quelques domaines « d'expertise », auxquels on essaiera éventuellement de se raccrocher (en effet, plus on connaît en détail un sujet, plus on est capable de le relier à un grand nombre de problématiques) et le vernis propre à l'épreuve, composé de titres d'œuvres, de phrases « classiques », et de tous les éléments qui font de la culture générale un métalangage, qui sera celui du jury.

Yoann LOUIS

ENS de Lyon, session 2010

« La couleur dans une œuvre de votre choix. » À voir. Ça se trouve. En se creusant la tête. Guère le temps de se creuser la tête ! « La ritournelle ». Grands dieux ! Exclu ! Quand même : « La ritournelle »... à d'autres. Dernière chance : « Savons-nous tout ce que nous devons aux traducteurs et, plus encore, à la traduction ? » (Maurice Blanchot). Voilà qui a l'air plus convenable. La traduction, pour un étudiant en lettres classiques, ça fonctionne (premier filtre).

Ces émois préliminaires passés, il fut temps de cogiter un brin : voilà une loterie qui n'entraîne pas vraiment dans les cadres stricts de mon programme de révisions. Qu'avais-je donc à ma disposition ? Un passage d'article sur Claudel traducteur, combiné à mes propres lectures et à ma connaissance du grec, quelques bribes d'une discussion que j'avais eue

avec un autre candidat trois jours auparavant, quelques anecdotes attrapées au vol en cours de philosophie, toutes choses glanées de ci, de là.

Il faut bien dire que ce canevas-patchwork de références, tout bricolage qu'il fût, était loin d'être décevant en fin de compte. L'épreuve de culture générale a cette qualité, je pense, d'explorer à un plus haut degré un aspect stimulant de la connaissance, que mettaient déjà en œuvre les épreuves écrites en fin de khâgne : le savoir digéré, intégré, enfoui dans des strates plus ou moins profondes (ou brumeuses, c'est selon) de l'esprit, et opportunément ressuscité dans l'urgence de l'oral, avec en prime l'impression, vaguement proustienne et miraculeuse, que procure la rencontre de la contrainte et du souvenir. Et, pour plagier un autre auteur, au programme cette année-là : c'est un plaisir de sentir que l'on se porte tout entier — les expériences de deux années intenses incluses — avec soi. La convocation autonome de connaissances, leur manipulation en temps limité provoquent un sentiment d'accomplissement plutôt satisfaisant, quasiment physique.

On croirait presque, en effet, que c'est un savoir à soi que l'on y emploie (j'imagine que c'est là que les choses se compliquent). Cet oral de culture générale ne fut pas désagréable ; je préfère l'oublier cependant. Une classe préparatoire est souvent une période chargée en initiations, en maturations, en enthousiasmes personnels qui se nourrissent des impératifs du concours autant qu'ils apprennent à s'en méfier.

Élise PAMPANAY

ENS de Lyon, session 2008

Parmi les oraux du concours d'entrée à l'ENS, celui de l'épreuve de culture générale était, bien sûr, celui que je redoutais le plus. Durant l'année, j'avais jeté mon dévolu sur *Madame Bovary*, en espérant pouvoir traiter le jour J un sujet de type 1, celui de type 2 étant à éviter absolument, surtout quand on n'est pas « lettres modernes ».

La veille de l'oral, difficile de savoir que réviser. J'ai pourtant pris le parti de revoir mes connaissances artistiques pour éventuellement répondre à une question épineuse du jury de cinéma. Le jour J, le sujet de type 1 portait sur un roman médiéval de mon choix. Emma Bovary ne m'était donc d'aucun secours. Le sujet 2 s'intitulait « Le narrataire ». Ardu. Je ne voyais donc pas d'autre possibilité, dans la fièvre du moment, que de choisir le sujet 3, une citation de Rimbaud sur « le poète Mage ».

A priori, je ne m'en sortais pas trop mal dans ma présentation et durant les premières questions de l'entretien, jusqu'à ce que le jury de littérature me demande : « Et quels parallèles pouvez-vous faire entre cette citation de Rimbaud et *Faust* de Goethe ? » Là, dans ma tête, c'est la panique. Honte suprême pour une khâgneuse, je n'ai pas lu *Faust*. Deux choix s'offrent à moi : soit je joue la carte de l'honnêteté et risque de susciter un tollé chez mon jury, soit je tente, dangereusement, de bluffer. Après tout, me dis-je, peut-être vais-je réussir à comprendre ce qu'il veut me faire dire et lui faire croire que je connais de *Faust* plus que le nom de l'auteur. J'enchaîne donc : « Je ne comprends pas bien la question, de quel aspect de *Faust* parlez-vous ? » Ce n'était pas la meilleure idée du siècle. S'ensuit une série de questions-réponses surréaliste durant laquelle je tentais de « sauver les meubles » et de deviner au fur et à mesure des questions de mon jury, et de leur réaction quand j'ouvrais la bouche, ce que ce fichtre de *Faust* pouvait bien avoir de commun avec Rimbaud. Je pense que pendant ces deux minutes de bluff intégral, mon jury savait aussi bien que moi ce qu'il en était et me voyait peu à peu m'embourber dans mes réponses hypothétiques. Bref, je sortais de cet oral certaine d'avoir perdu bien des places en seulement dix minutes. Le jury de culture générale a tout de même jugé bon de m'attribuer la note généreuse de 7, ce qui m'a permis de ne pas être éliminée du concours d'entrée.

Sur le coup, je me suis demandée si ce 7 signifiait qu'ils avaient été mes dupes. Mais, maintenant, je suis certaine que non. Et deux ans après, ma tentative de bluff, désespérée autant que désespérante, me fait beaucoup rire. Et pour ne pas mourir idiote et laver l'affront que j'avais fait à ce pauvre Goethe et, sans doute aussi, à ce pauvre jury, j'ai fini par le lire, ce *Faust* !

Mathilde VANACKÈRE

ENS de Lyon, session 2010

Pêle-mêle : Molière, Ponge, Barthes, Flaubert, Scarron, Koltès. Nous avons beaucoup parlé ensemble pendant ces quelques heures de culture générale. Autour de quelques mots ou expressions, détails sans importance ou presque, à première vue. Ces heures de discussion n'assèchent pas la gorge, ni n'embrouillent les idées. Mais quelle douleur pour l'œil ! Que de contorsions gymniques : du grand général, à l'imperceptible microscopique. Et l'œil, forcé de saisir, avec la même acuité, la littérature et la rougeur d'une très jeune princesse doit alors danser la lambada,

embrasser des immensités : seul recours au fond pour sentir des siècles de mots, des milliers d'images, tenter de rattraper ces mondes qui nous échappent. Pendant ces quelques heures de culture générale, nous avons ouvert des horizons, griffonné quelques ébauches d'itinéraire. La route est longue, et tortueuse, et, heureusement, pour distinguer les contre-allées et les chemins de traverse, nous y voyons désormais un peu plus clair.

Yuna VISENTIN

ENS de Lyon, session 2008

Mon sujet de culture générale portait sur une citation générale sur la poésie... cela remonte à deux ans, mais je suis incapable de me souvenir du sujet ou de l'auteur de la citation, soit par blocage psychologique soit parce que le propos était un peu trop évasif pour garder une place particulière dans ma mémoire. Je me souviens pourtant que cette épreuve était à la fois la plus terrifiante et la plus excitante : au concours d'entrée à l'ENS de Lyon, l'épreuve orale de culture générale me semblait le seul espace personnel dans lequel on pouvait exprimer quelque chose que l'on choisissait, transcendant les thèmes du concours, puisque — et c'est significatif — les œuvres du programme ne pouvaient même pas être mentionnées. J'ai pris du plaisir pendant l'exposé, mais j'ai été déçue par l'entretien. Le jury était composé de beaucoup de professeurs, représentant chacun leur propre discipline artistique, et c'est là que le terme discipline a repris son sens le plus négatif, s'éloignant de la neutralité de la seule spécialité. En interrogeant, chacun cherchait d'abord à faire un lien avec son domaine de compétence, défendant son terrain coûte que coûte, risquant des questions hors de propos et fragmentant totalement cette épreuve de culture générale, peut-être un peu trop générale. Ce manque de réflexion commune, de rencontre véritable entre les arts, s'abîmant dans un temps de parole limité pour chacun a malheureusement donné lieu à une inquisition vaguement curieuse : je me souviens par exemple que le spécialiste de musique m'a demandé si je connaissais des adaptations musicales de poèmes, et le professeur de lettres a voulu savoir quel était mon poème préféré, sans s'intéresser à la raison de mon choix. J'étais ravie de pouvoir répondre « Les foules » de Baudelaire, comme une petite fille, sans besoin de me justifier. Mais un peu déçue tout de même par cette fausse épreuve de personnalité, destinée peut-être dès le début à rester un peu superficielle.